

Henriette Pfeiffer-Monnerat

Autor(en): **A.T.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **47 (1959)**

Heft 866

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réponse d'une femme seule

Le 28 janvier dernier, le « Rhône », journal paraissant à Martigny, publiait un article à propos de la votation suffragiste du 1er février. Sous le titre « Merci de nous Poiffir, mais nous n'en voulons pas », Mme Ruth-Widmer-Sydlar félicitait d'avance les hommes forts, capables, qui voteraient « non » et invitait les femmes à accueillir « d'une immense huée » tous ceux qui voteraient « oui ».

Mme Clara Durnat-Junod, artiste peintre, habitant Salvan, adressa alors une réponse au journal, qui refusa de l'insérer, disant qu'il était trop tard.

Notre organe se devait d'ouvrir ses colonnes à cette protestation.

MERCI, MESSIEURS...

Beaucoup de femmes, heureusement pour elles, ont un foyer où rien ne manque. Tombées sur un brave mari, conscient de ses devoirs, qui apporte régulièrement le nécessaire pour le bien-être des siens, elles se reposent à l'abri du chef. Ignorant la misère, dans leur nid douillet, inconsciemment égoïstes, elles trouvent cet état de chose naturel et sont prêtes à ignorer ou à accuser même ces autres femmes qui n'ont pas leur chance. Cette chance, l'ont-elles méritée plus que leurs sœurs défavorisées ? Non ! Alors il semble qu'on devrait au moins attendre un peu de compréhension de leur part, une main amie, une voix qui s'élève contre ce qui ne devrait plus exister depuis longtemps : 800.000 femmes essoulées et 840.000 femmes dans l'obligation de gagner ; sans compter toutes celles qu'on n'a pas consultées et qui, ne demandant qu'à remplir leurs devoirs civiques, attendent qu'on leur octroie le droit de formuler leur opinion, le droit de se défendre contre les injustices entretenues par des lois désuètes, élaborées uniquement par des hommes.

Ne jetons pas la pierre à nos ancêtres qui, comme partout d'ailleurs, se considèrent Maîtres de la femme, ont, en légiférant, pensé avant tout à leurs avantages. C'est humain, mais est-ce juste ?

Dieu a créé l'homme à son image et lui a donné une compagne... pas une esclave. Pour autant que l'homme demeure digne de ce nom, la femme (non la poupée) joue le rôle qui lui est assigné dans son milieu : le foyer pour les épouses, les mères ; la classe, le bureau, l'atelier, l'usine, etc., pour les autres.

On ne sait ni qui vit, ni qui meurt. Laquelle de nous peut se vanter de savoir ce que lui réserve l'avenir ? Compagne heureuse aujourd'hui, te réveilleras-tu demain, veuve, délaissée, dépouillée, trahie ou sans le travail qui doit assurer ta subsistance ? Doulousement surprise tu apprendras alors que les lois ne répondent pas à tes besoins, que tu ne peux compter sur elles pour t'aider, pour te protéger.

Ah ! il y a de quoi applaudir, n'est-ce pas ? Alors, applaudissez ! oui, applaudissez jusqu'au jour où cela vous concernera. Ap-

plaudissez sans chercher à comprendre... c'est si fatigant de penser !

Vous avez peur de faire travailler votre petite cervelle ? libre à vous. Personne ne vous forcera à faire l'effort d'oser émettre votre opinion au moyen d'un bulletin de vote. Mais de quel droit refusez-vous à vos sœurs qui le désirent et pour qui c'est une question vitale, ce moyen honnête de servir leur prochain et leur pays ?

Permettez-moi de vous dire pourquoi je désire avec patience, mais ardemment le droit de vote. N'ayez pas peur, je ne vous assomèrai pas d'arguments...

1. Femme consciente de ses responsabilités envers ma famille, envers mon prochain, envers ma patrie, la Suisse que j'aime, je connais mes devoirs et ne demande qu'à les remplir avec désintéressement et bonne volonté.
2. L'homme et la femme ont des formes d'intelligence différentes mais qui se complètent. N'est-il pas raisonnable qu'hommes et femmes s'unissent pour établir des lois qui ne lésent personne et maintiennent une justice sans équivoque ?
3. La femme enfante, élève, éduque les hommes et les femmes de demain. Elle est reléguée au rang des mineurs, des aliénés et des assassins privés du droit de vote. Ses fils à 20 ans souvent inexpérimentés, son mari peut-être dégradé par l'ivrognerie ont libre accès aux urnes. Est-ce juste ?
4. Chaque homme a le droit de donner son opinion en votant. La femme n'a d'autres droits que de payer ses impôts et de se taire. Est-ce juste ?
5. Epargne-t-elle péniblement quelque argent en vue de permettre à ses enfants de faire un apprentissage, des études ? Elle aura le droit de le placer en banque, mais pas celui d'y toucher ; tandis que le chef de famille, sans autorisation, aura le droit de se l'approprier. Est-ce juste ?
6. La femme mariée qui a « du bien » peut être dépouillée, sans pouvoir se défendre, par un mari sans scrupule. Est-ce juste ?
7. Est-ce juste encore qu'une femme, malgré des capacités supérieures ou égales à celles de l'homme, soit mise à l'écart à cause de son sexe ? Qu'elle travaille comme lui et soit moins rétribuée ? Dites, Madame ?

Si jadis on a jugé inutile de se pencher sur les problèmes concernant les femmes, ce temps est révolu aussi bien chez nous qu'à l'étranger où l'on nous traite de fossiles.

Partout on fait appel aux femmes pour qu'elles consacrent leur vie aux enfants, aux malades, aux vieillards, aux missions chrétiennes, aux prisonniers. Les œuvres sociales

ne peuvent s'en passer et dans la vie économique du pays elles sont indispensables... et on leur refuserait le droit de dire leur mot, là où l'on ne peut rien sans elles ?

Que pensez-vous des femmes qui, par crainte des responsabilités, par paresse d'esprit, par ignorance et peut-être par manque de cœur, préconisent à la légère une « immense huée » envers nos concitoyens bien disposés à accorder, à celles qui l'attendent depuis si longtemps, ce droit impliquant surtout des devoirs ? C'est délicat... c'est charmant !

Messieurs, nous vous saurons gré de votre geste courtois ; même s'il échoue il n'aura pas été vain. Ce faisant vous aurez fait preuve de bonne volonté, d'équité et de largesse d'esprit. Celles qui se dévouent et qui en plus de leurs peines ne méritent pas l'ingratitude de leurs sœurs privilégiées, vous disent MERCI pour votre OUI de dimanche. Nous vous prions de ne pas mal juger ces femmes qui, une fois instruites, tourneront probablement casaque. La barque de la Confédération ne voguera pas moins bien, mais plus droit, lorsque dame Justice satisfaitte se mettra au gouvernail.

Clara Durnat-Junod,
artiste peintre.

Glané dans la presse

Pour la promotion du mari congolais

Dans le bimensuel « Katanga », édité à Elisabethville, le Bulletin du Conseil national belge a relevé un article écrit par un « groupe de jeunes filles qui veulent être respectées ». Le titre de cet article est « Pour la Promotion du Mari Congolais ».

« Nous sommes fatiguées d'entendre toujours parler de la « Promotion de la Femme Congolaise » ; les hommes crient toujours « On n'a rien fait pour les femmes, nos femmes ne sont pas civilisées », etc.

« Aujourd'hui, nous criions et nous disons « Messieurs les clercs, vous qui parlez toujours comme cela, quand est-ce que vous allez nous respecter ?

« Vos paroles sont pleines d'hypocrisie et de mensonge. Vous dites que la femme congolaise doit être civilisée. Nous, nous voyons que c'est vous-mêmes qui êtes en retard dans la civilisation.

« Nous autres, les jeunes filles qui avons fait des études, qui avons suivi l'école pendant 10 ans, ou bien 12, nous voyons avec une grande tristesse qu'il est très difficile pour nous de trouver un mari qui est capable de vivre comme un vrai civilisé.

Henriette Pfeiffer-Monnerat

Le groupe suffragiste de Vevey-La Tour-de-Peilz vient de perdre un de ses membres les plus anciens, Mme Henriette Pfeiffer, décédée le 11 janvier 1959.

Venue de Genève, elle avait épousé M. Georges Pfeiffer-Monnerat, fondateur de la grande lithographie qui porte son nom. L'éducation d'une nombreuse famille ne l'empêcha pas d'être un membre fidèle de notre association pendant près de 40 ans, prenant part à nos séances et à nos assemblées jusqu'à ce que la surdité l'empêchât de suivre les débats.

Elle aurait certainement été heureuse, avant de mourir, de voir la victoire des femmes vaudoises.

A. T.

« Regardez comment vous faites vous-mêmes. Vous dites : « les filles qui ont grandi ici sont mauvaises, il ne faut pas les épouser. Allons prendre une femme au village. Avec elle au moins, nous aurons la paix.

« Qu'est-ce que vous voulez ? D'abord vous dites que vous voulez des femmes éduquées. Vous écrivez cela dans les journaux, vous criez cela dans les réunions. Puis, quand vous vous mariez, vous dites non, non, nous voulons seulement des filles villageoises.

« Nous ne sommes pas des idiots. Nous savons que vous dites entre vous : Mon cher, il ne faut pas prendre une fille instruite parce qu'elle voudra savoir combien vous gagnez, parce qu'elle voudra toujours savoir où vous allez, parce qu'elle ne vous permettra pas d'aller fréquenter les femmes légères. Non, mon cher, prenez une femme du village. Avec celle-là, vous aurez la paix. Elle ne peut pas vous demander combien vous touchez, et si vous courez avec les autres femmes, elle ne vous dira rien.

« Nous savons comment vous discutez entre vous.

« Vous dites : Mon cher, quand vous prenez une femme, il ne faut pas être trop gentil avec elle. Dès les premiers jours, ne lui donnez pas trop d'argent, rentrez tard à la maison, ou même ne rentrez pas du tout quelquefois. Après cela, elle verra que c'est comme cela qu'il faut vivre, et après elle ne réclamera plus jamais. Mais si vous êtes gentil avec elle au début, alors c'est fini, elle sera toujours difficile et vous ne serez jamais libre.

« Tas d'idiots, c'est pour cela que vous prenez des femmes qui ne savent pas lire ni écrire et quand les Européens viennent vous visiter et voient votre femme comme une esclave, vous dites alors : on n'a rien fait pour la femme congolaise, ce n'est pas notre faute. Hypocrites ! (A suivre.)

La femme devant les problèmes de moralité, son rôle devant l'opinion publique

(Suite des notes prises à la conférence du Dr Tournier.)

(suite et fin)

La mission, la consécration, source de moralisation

Dans un livre qui se lit beaucoup en France, actuellement, *Mythologie* par Roland Barthes, se trouve un chapitre sur les pilotes d'avions à réaction. Ces pilotes, qui font des toutes grandes vitesses, sont obligés maintenant de s'imposer une discipline ascétique et on parle d'une période monastique dans la vie des pilotes et de la signification sacerdotale d'une vie où s'impose une morale extrêmement sévère : ni femmes, ni alcool, ni fumée, rien d'autre et vie communautaire. Ainsi, vous le voyez, il s'agit d'une mystique tout à fait profane — celle de la vitesse ; mais voilà des hommes pris par une mission, elle en fait des ascètes, des hommes qui prennent position et qui s'imposent spontanément une morale toute personnelle.

Ainsi, dans le sens le plus large du mot, toute expérience spirituelle, toute consécr-

tion entraîne une moralisation et cela a une grande importance pour vous qui êtes mère.

Le problème de la moralité qui vous préoccupe à propos de vos enfants se joue bien plus dans l'inspiration que vous donnerez à leur vie, dans le sens que vous imprimerez à l'existence, dans le quelque chose qui suscitera leur enthousiasme, que toutes les défenses, tous les sermons et toutes les recommandations du monde.

Existentialistes, psychanalystes et communistes se préoccupent de la moralité

Former des personnalités, conduire les hommes et les jeunes à une expérience vraiment riche spontanée, vraie et spirituelle, c'est ce qu'on peut faire de plus pour leur donner la source même d'une moralité vécue. Et je vais vous en donner des preuves : qui sont nos maîtres en morale aujourd'hui ? Ce sont les existentialistes et les psychanalystes.

Je vous invite à réfléchir sur cette constatation évidente. Qui se préoccupe le plus de la moralité publique ? Ce sont les existentialistes, les communistes et les psychanalystes. Je ne plaisante pas du tout.

Les existentialistes représentent une réaction énorme contre le pharisaïsme bourgeois du début de ce siècle... Ils représentent une certaine morale dans le sens où ils sont l'expression d'une protestation contre un moralisme de surface, de façade sociale, et où ils réclament une responsabilité de soi, une responsabilité morale.

Vous avez certainement tous lu, dans l'Express, l'article de Jean-Paul Sartre : c'était une vraie leçon de morale à propos des dangers dans lesquels la puissance militaire pouvait se laisser aller, pendant la guerre d'Algérie ; c'était la protestation solennelle d'un

homme qui passe presque pour un immoraliste et qui, tout d'un coup, se pose en professeur de morale, avec un courage, une énergie, et je dirai presque un absolu, qui lui ont valu l'excommunication majeure du gouvernement.

Les communistes — Je me suis trouvé, à la dernière rencontre de médecine de la personne, à Versailles. Nous avons un confrère polonais, le Dr H. et il m'a fait part de ses réflexions. Il avait été au cinéma. Il m'a dit : « J'ai été stupéfait des films qu'on projette chez vous. Jamais on ne verrait de bandes aussi immorales de l'autre côté du rideau de fer. Immorales au point de vue du gangstérisme, de la glorification du mensonge, du vol, de la violence, de l'adultère, etc. Et alors, ce qui m'a beaucoup frappé, il a ajouté : « Ce n'est pas que ce soit défendu, chez nous, mais personne n'aurait l'idée de faire des films comme ça. »

Réfléchissez un peu au problème devant lequel nous sommes. Combien de gens se préoccupent de la moralisation du cinéma et versent des larmes de crocodile sur la démoralisation de la jeunesse par le cinéma ! Il y a là un fait que nous devons prendre comme un fait et dont nous devons tirer des déductions : le cinéma est incontestablement plus moral de l'autre côté du rideau de fer qu'ici.

Et le Dr H. m'a dit encore : « J'ai été aux offices de Notre-Dame et j'ai été stupéfait de la tenue des gens. Il y en a qui vont en débraillé à la Cathédrale. Jamais cela ne se passerait ainsi à Varsovie. Nous sommes extrêmement pauvres, mais nous avons le sens du sacré. »

Vous voyez, c'est tout un ensemble et, vous savez, ces problèmes de tenue, ce n'est pas seulement un problème superficiel, c'est un problème de dignité de soi.

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève

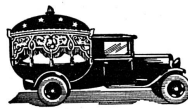
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 24.62.00 permanent

EN CAS DE DÉCÈS

*adresse ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans